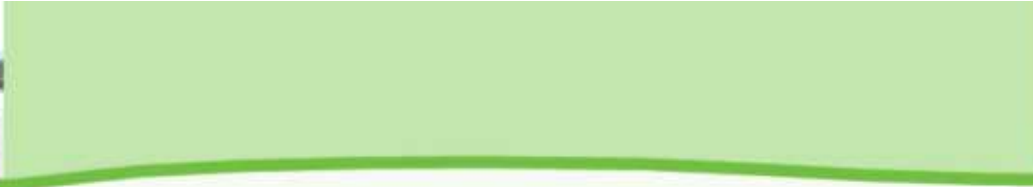




Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# Révision des Plans de Prévention du risque inondation de la Vézère Secteur La Feuillade – Le Bugue

Réunion de présentation - Phase aléas  
1<sup>er</sup> décembre 2016



Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie





Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



## Les objectifs d'un P.P.R.I ?





# LE P.P.R.I



- ✚ Établir une cartographie aussi précise que possible des zones de risque.
- ✚ Interdire les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses, les limiter dans les autres zones inondables.
- ✚ Prescrire des mesures pour réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.
- ✚ Prescrire des mesures de protection et de prévention collectives.
- ✚ Préserver les capacités d'écoulement et d'expansion des crues.





Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



## Composition du dossier d'un PPRI





# LE P.P.R.I



- ✚ Un **rapport de présentation** : données informatives
- ✚ Un **zonage réglementaire** : carte du zonage
- ✚ Un **règlement** qui définit les règles de chaque zone
- ✚ Les cartes des aléas et des enjeux, la base de la définition de la cartographie du zonage.





Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



## Comment sont réalisées les études d'un PPRI ?





# LE P.P.R.I



Réalisation des études par

✚ le bureau d'études ANTEAGROUP :

- ✓ **Détermination de l'aléa inondation** : objectifs de la présente réunion
- ✓ Détermination des enjeux

✚ la Direction Départementale des Territoires :

- ✓ Définition du zonage (avec le bureau d'études)
- ✓ Rédaction du règlement





Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



## Définition de l'aléa

Présentation par le BET ANTEAGROUP







Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



## Les prochaines étapes du PPRI





Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



## Définition des enjeux





# LE P.P.R.I



## Les enjeux

**Ce sont les personnes, les biens, les activités, les équipements ou l'environnement directement menacés par un aléa.**

→ Enquête de terrain et réunion avec chaque commune pour identifier les enjeux existants et futurs : habitat, ERP, infrastructures, voies d'accès, activités industrielles, agricoles, de loisirs.

→ Examen des documents d'urbanisme ( POS, PLU, CC)

⇒ **Établissement de la cartographie correspondante.**





Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



## Le zonage et le règlement





# LE P.P.R.I



- ✚ L'établissement de la carte de **zonage** (issue du croisement des aléas et des enjeux) et du **règlement** avec :
  - ✓ **une zone rouge** : le principe en est **l'inconstructibilité**.  
Sont classés dans cette zone, **les champs d'expansion des crues**, quelle que soit la hauteur d'eau, et **dans les secteurs urbanisés**, tout le territoire se situant **sous une hauteur d'eau supérieure à 1m** pour la crue de référence et/ou des vitesses supérieures à **0,50m/s**.
  - ✓ **une zone bleue** : à caractère urbanisable avec prescriptions.  
Sont classés dans cette zone, **les centres urbains et certaines Parties Actuellement Urbanisées (PAU)** sous une hauteur d'eau inférieure à 1m et des vitesses inférieures à **0,50m/s**.





Les Services de l'Etat en Dordogne  
Direction départementale des territoires



# LE P.P.R.I



**La concertation tout au long de  
l'élaboration du P.P.R.I**





# LE P.P.R.I



- ✚ Un « comité » de concertation, se réunit tout au long de l'élaboration du projet. A chaque phase d'étude, les documents sont présentés et les remarques et observations formulées sont étudiées pour, le cas échéant, affiner ou corriger les documents d'étude.
- ✚ Le public est également informé de l'avancement de l'étude par des plaquettes distribuées dans chaque foyer.
- ✚ Mise en ligne des informations sur un site internet :

**<http://www.dordogne.gouv.fr>**





# P.P.R.I



## Planning prévisionnel

